



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: CESC Saint-Hadelin de Visé			Numéro national d'identification: ² 0432.288.121_590872
Adresse postale: Rue de la Trairie, 27			
Ville: Visé	Code NUTS: BE332	Code postal: 4600	Pays: Belgique
Point(s) de contact:			Téléphone: +32 43792405
Courriel: Pouvoir.Organisateur@iscvise.be			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) http://iscvise.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=414034			

I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

- Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) **<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=414034>**
- L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

- le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
- autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

- par voie électronique via: (URL) **<https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=CESC+Saint-Hadelin-LG190210-F02>**
- au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
- à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

- La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL) **<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=37068>**

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre type:
ASBL

Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur

I.5) Activité principale

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques | <input type="radio"/> Logement et équipements collectifs |
| <input type="radio"/> Défense | <input type="radio"/> Protection sociale |
| <input type="radio"/> Ordre et sécurité publics | <input type="radio"/> Loisirs, culture et religion |
| <input type="radio"/> Environnement | <input checked="" type="radio"/> Éducation |
| <input type="radio"/> Affaires économiques et financières | <input type="radio"/> Autre: |
| <input type="radio"/> Santé | |

Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur	Numéro de référence: ² CESC Saint-Hadelin-LG190210-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 45214220 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur : classes, laboratoires de sciences et parking	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input checked="" type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ² Gros-oeuvre fermé et abords	Lot n°: ² 1
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45214220 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution:	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> Gros-oeuvre fermé et abords	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 210 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: - art. 1.1.1.39 : complément d'isolation murale pour rendre le bâtiment Q-zen - art. 1.1.2.12 : complément d'isolation de toiture pour rendre le bâtiment Q-zen - art. 1.1.2.13 : complément d'isolation de plafond extérieur pour rendre le bâtiment Q-zen - art. 1.1.3.15 : majoration des valeurs d'isolation des châssis pour rendre le bâtiment Q-zen - art. 1.1.3.23 : test d'étanchéité pour rendre le bâtiment Q-zen	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur

II.2) Description ¹ (2)

II.2.1) Intitulé: ² Second-oeuvre et parachèvement intérieur	Lot n°: ² 2
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45214220 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution:	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> Second-oeuvre et parachèvement intérieur	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 120 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: - art. 2.1.2.13 : caniveaux + couvercles sous tables labos - art. 2.1.1.17 : complément d'isolation de sol pour rendre le bâtiment Q-zen - art. 3.1.3.21 : cimaises en érable, vernies en atelier - art. 3.1.3.22 : stores intérieurs à enroulement en façade nord	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur

II.2) Description ¹ (3)

II.2.1) Intitulé: ² Techniques spéciales : sanitaire, HVAC, électricité	Lot n°: ² 3
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45214220 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution:	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> Techniques spéciales : sanitaire, HVAC, électricité	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 120 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des options:	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions: **7. MOTIFS D'EXCLUSION (ART. 66-80 LOI 17.06.2016 ; ART. 59-74 AR 18.04.2017)**

7.1. PRINCIPES

Le simple fait d'introduire une offre constitue une déclaration implicite sur l'honneur du soumissionnaire qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi. (Art. 39, §1er, al. 1er de l'AR du 18.04.2017)

La déclaration implicite vaut uniquement pour les situations d'exclusions pour lesquelles les documents ou certificats sont gratuitement accessibles au pouvoir adjudicateur notamment par le biais de Telemarc.

Pour les éléments qui ne relèvent pas de la déclaration implicite, les documents et certificats sont présentés au plus tard à la date ultime d'introduction des offres.

Cependant, le pouvoir adjudicateur peut demander à des soumissionnaires, à tout moment de la procédure, de fournir tout ou partie des documents justificatifs, si cela est nécessaire pour assurer le bon déroulement de la procédure. (En application de l'article 73, § 3 de la loi du 17.06.2016).

En cas de sous-traitance, le pouvoir adjudicateur (PA) vérifiera dans le chef de ces sous-traitants l'existence des motifs d'exclusion et exigera le remplacement du/des sous-traitants le cas échéant.

En cas de groupement d'opérateurs économiques, les exigences relatives au droit d'accès sont applicables individuellement à tous les membres qui doivent chacun fournir la preuve individuellement.

Conformément à l'article 75 de l'AR du 18/4/2017, préalablement à l'attribution du marché, le PA procédera à la vérification des ces motifs d'exclusion, des critères de sélection requis et donc de l'exactitude de cette déclaration sur l'honneur implicite dans le chef du soumissionnaire dont l'offre est économiquement la plus avantageuse. Toutefois, le PA procédera à la vérification de l'absence de dettes fiscales et sociales pour tous les soumissionnaires (via Telemarc).

7.2. MOTIFS D'EXCLUSION OBLIGATOIRE (ART. 67, LOI DU 17.06.2016 ; 61, AR 18.04.2017)

Est exclu de la présente procédure, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée pour :

- § participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ;
- § infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
- § blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
- § travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
- § occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

Un extrait de casier judiciaire (daté de moins de 6 mois) établi au nom du soumissionnaire (personne morale ou physique) doit être joint à l'offre.

Page 6 sur 22

Tout soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations susvisées peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent. Si ces preuves sont jugées suffisantes par le PA, le soumissionnaire concerné n'est pas exclu de la procédure de passation.

7.3 DETTES SOCIALES ET FISCALES (ART. 68, LOI DU 17.06.2016 ; ART. 62 ET 63 DE L'AR DU 18.04.2017)

A quelque moment que ce soit de la procédure, un soumissionnaire doit satisfaire à ses obligations relatives au paiement d'impôts, taxes et de cotisations sociales, sauf dans les cas prévus à l'article 68 de la Loi du 17.06.2016.

Le PA demandera lui-même les renseignements ou documents de preuve adéquats accessibles gratuitement par des moyens électroniques via Télémarch.

7.4 MOTIFS D'EXCLUSION FACULTATIVE (ART.69 ET 70, LOI DU 17.06.2016)

Le PA peut exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, un soumissionnaire dans les cas suivants :

- § lorsque le PA peut démontrer, par tout moyen approprié, que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail, visées à l'article 7 de la loi du 17.06.2016 ;
 - § lorsque le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
 - § lorsque le PA peut démontrer par tout moyen approprié que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité ;
 - § lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un pouvoir adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ;
 - § le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74 de la Loi du 17.06.2016 ;
- Par le simple fait de soumissionner, tout soumissionnaire atteste être en ordre au regard des motifs d'exclusion facultatifs retenus par le CSC.

Le PA se réserve le droit sans en avoir l'obligation d'exiger la communication des pièces pertinentes prouvant l'absence de motifs d'exclusion à l'égard d'un ou plusieurs des motifs d'exclusion susvisés et ce à quelque stade que soit la procédure.

8. CRITERES DE SELECTION (ART. 71, LOI 17.06.2016, ART.65-74 DE L'AR 18.04.2017) 8.1. APTITUDE À EXERCER L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (ART. 66, AR 18.04.2017) D'application via l'agrégation.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **8.2. CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE (ART. 67, AR 18.04.2017) D'application via l'agrégation.**

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **8.3. CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES (ART. 68, AR 18.04.2017)**

Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur

Les dispositions légales et réglementaires organisant l'agrément des entrepreneurs sont d'application.

§ Lot 1 : Catégorie D, Classe 6. §

§ Lot 2 : Catégorie D, Classe 4 §

§ Lot 3 : Catégorie D, D16, D17, D18, P1 ou N1, Classe 5

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² 8.3. CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES (ART. 68, AR 18.04.2017)

Les dispositions légales et réglementaires organisant l'agrément des entrepreneurs sont d'application.

§ Lot 1 : Catégorie D, Classe 6. §

§ Lot 2 : Catégorie D, Classe 4 §

§ Lot 3 : Catégorie D, D16, D17, D18, P1 ou N1, Classe 5

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

- Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²**III.2.1) Information relative à la profession (seulement pour les marchés de services)**

- La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

- Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 09/09/2021 Heure locale: (hh:mm) 16:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: (à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 09/09/2021 Heure locale: (hh:mm) 16:00 Lieu: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:</p>

Construction d'une nouvelle aile à l'Institut du Sacré Cœur

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

L'utilisation du forum est obligatoire pour toutes les communications pendant la période de mise en concurrence.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: **Tribunal de l'entreprise de Liège - division Liège**

Adresse postale: **Place Saint-Lambert 30/003**

Ville: **Liège**

Code postal: **4000**

Pays: **Belgique**

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 14/06/2021

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise